



CPAS: Bruxelles

CONTACTPERSOON: Agnès Dubus – agnes.dubus@cpasbxl.brussels

OBJECTIF PRINCIPAL PROJET:

Le CPAS de la ville de Bruxelles est convaincu que sa contribution à l'intégration des personnes étrangères passe par la mise en place d'un dispositif d'activation sociale. Pour cela, il développe des activités visant à augmenter leur participation sociale permettant ainsi une rupture durable avec l'isolement social dans lequel elles sont plongées. Pour certains, il s'agira d'un but en soi, pour d'autres le projet leur permettra de se lancer dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle.

Le CPAS de Bruxelles tente d'y parvenir en proposant des modules collectifs et un suivi individuel intensif par une assistance sociale spécialisée dans l'accompagnement des personnes issues de pays hors l'UE. Le projet est construit dans une visée émancipatrice, en partant des besoins et ressources du public.

GROUP CIBLE: * *souligner ce qui est d'application*

- ★ Age : **adultes** - jeunes - personnes âgées
- ★ Niveau d'éducation : **faiblement qualifié** – moyennement qualifié - hautement qualifié
- ★ Niveau de langue : **illettré - débutant** - avancé
- ★ Nationalité : UE - **hors UE** - autres
- ★ Genre : femme – homme – **mixte**
- ★ Condition physique: **restreinte** – **normale** – poussée

Sur base du niveau de langue et études, des groupes homogènes sont créés. Chaque groupe s'approprient la matière différemment (ex. groupe scolarisé et non scolarisé), le vocabulaire et la réflexion derrière les exercices différent.

METHODE DE RECRUTEMENT: *Comment les participants sont-ils sélectionnés ?*

Les participants sont recrutés via une collaboration avec les services sociaux et les antennes sociales (n° 1 dans le schéma ci-dessous) du CPAS. C'est surtout le Département Formation, Emploi et Économie Sociale qui oriente de nombreuses personnes vers le projet. Une liste des participants potentiels est dressée chaque année. Les assistants sociaux globales et l'assistant sociale du Département Emploi (n° 2 dans le schéma ci-dessous) inscrivent finalement les participants potentiels pour le projet.

Les participants potentiels sont ensuite vu par un assistant social du Département Formation (n° 3 dans le schéma) qui fait le point et un bilan sur le trajet socio-professionnel de la personne. Si les objectifs personnels du participant potentiel correspondent aux objectifs du projet MOVE'UP, la personne est vue par un formateur des modules collectifs (n°4 dans le schéma).

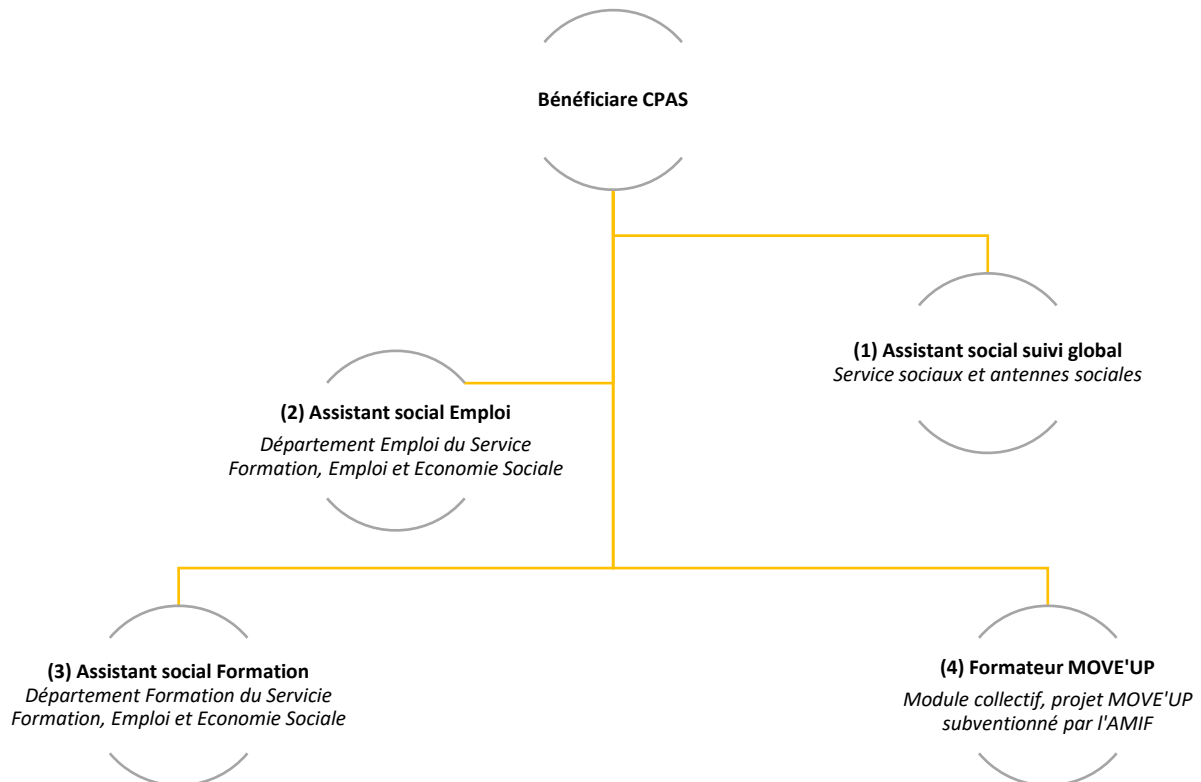


Naar een geïntegreerd migratiebeleid,
dankzij het AMIF
Vers une politique de migration plus intégrée,
grâce au FAMI



POD | Maatschappelijke Integratie
SPP | Intégration Sociale

Schéma de l'orientation du bénéficiaire vers le projet MOVE'UP :



Les deux formateurs de groupe reçoivent ensuite tous les participants potentiels pour un entretien d'orientation. Pendant cet entretien, ils évaluent la motivation de la personne à participer au parcours. Ensuite, ils font passer un test linguistique aux candidats (compétences orales, en lecture et en écriture). Grâce à ces tests linguistiques, le CPAS peut former des groupes par niveau linguistique et adapter le contenu des cours au niveau linguistique.

Les formateurs de groupe garantissent finalement un retour à l'assistant social de la personne et à l'assistant social du département de Formation. Un suivi cumulé est donc assuré entre le formateur du projet MOVE'UP, l'assistant social du Département de Formation, l'assistant social du Département d'Emploi et l'assistant social qui fait le suivi global.

Finalement, le formateur du projet MOVE'UP devient un référent très important dans le parcours d'activation sociale des participants. C'est une personne de relais qui, grâce à une présence journalière, collecte des informations sur les problèmes quotidiens personnels de chaque participant. Ainsi, le formateur va pouvoir guider la personne vers les instances adéquates qui pourront régler des problèmes spécifiques (garderie, demandes de statuts, etc.). Les premiers signaux sont captés par le formateur et ce dernier est même capable de détecter de problèmes non signalés aux assistants sociaux.



LES PARTIES DU PROJET : *Décrivez brièvement chaque module et indiquez le type d'activité (individuel ou collectif)*

★ **Module 1: Ateliers collectifs**

L'accompagnement collectif se résume à un accompagnement de groupe intensif et bien développé offrant des opportunités de pratiquer le français à chaque activité de groupe et sous l'accompagnement d'un professeur de français en tant que langue étrangère.

Le CPAS de Bruxelles propose un accompagnement très intensif aux primo-arrivants. Via une offre d'activités hebdomadaire bien remplie, le CPAS tente d'éliminer les obstacles qui se présentent dans différents domaines de la vie (logement, santé, langue, etc.) et de renforcer le processus d'intégration. En proposant un parcours intensif, le CPAS de Bruxelles tente que les participants au projet s'habituent à un rythme de travail ou de formation.

Lors du parcours, une évaluation individuelle est régulièrement réalisée entre les formateurs de groupe et chaque participant. L'évaluation finale a lieu à la fin du parcours.

★ **Module 2: Suivi individuel par un assistant sociale spécialisé**

Les participants sont aussi soutenus pendant leur parcours par l'assistant social du département Formation, qui tente surtout d'éliminer les problèmes connexes (garderie, mobilité) et encourage les participants à progresser si tout va bien. Chaque participant est vu régulièrement si cela s'avère nécessaire. Quand la situation est stabilisée et que la personne est impliquée dans le projet, elle est vue au minimum une fois par trimestre. La réflexion autour de l'élaboration d'un projet professionnel peut-être mise en place.

Auparavant, le suivi individuel se faisait par l'assistant sociale de l'antenne sociale. L'assistant social continue toujours de gérer la situation globale de la personne, tandis que l'assistant social du Département Formation va accompagner la personne dans son projet de formation et in fine dans son parcours d'insertion socio-professionnel. Cet assistant est formé spécialement pour accompagner au mieux les personnes issues de pays hors l'UE. Cet accompagnement diffère d'un accompagnement sociale classique, car l'assistant est spécialisé à faire les démarches pour des demandes de équivalent de diplôme, statut d'étudiant et a une bonne notion de la gestion des problématiques spécifiques du public AMIF (demande d'itinéraire, compréhension de courriers, etc.).

★ **Module 3: préparation à ISP : à mettre en place / à construire**

Ce module est axé sur la préparation à l'Insertion Socio-professionnelle (passage vers une formation qualifiante ou directement vers l'emploi). Le CPAS de la ville de Bruxelles souhaite développer cet atelier en septembre 2020 mais en raison du covid, il a dû postposer la mise en place de ce projet à la rentrée de septembre 2021.



SOUS OBJECTIFS (min. 3) : *Qu'est-ce qui change chez les participants (attitude, compétence)? - décrivez trois changements pour chaque module du projet*

Module 1: Accompagnement collectif

- ★ Rompre l'isolement
- ★ Créer des réseaux sociaux
- ★ Améliorer la confiance en soi et l'amour propre
- ★ Avoir une idée de la réalité socio-économique de la société
- ★ Développer ses connaissances sur l'état belge, ses institutions, son fonctionnement
- ★ S'inscrire en tant que citoyen

Module 2: Accompagnement individuel spécialisé public étranger hors l'UE

- ★ Lieu d'écoute et d'accompagnement personnalisé
- ★ Accompagnement vers l'émancipation et l'autonomisation
- ★ Guider les personnes dans ses démarches au travers des institutions et services publics existants

Module 3: préparation à ISP > à mettre en place / à construire

- ★ Acquérir des compétences complémentaires pour augmenter ses chances sur le marché de l'emploi (aisance orale, confiance en soi, etc.)
- ★ Améliorer l'estime de soi
- ★ Préparer les participants en vue de réussir les tests d'entrée pour une formation qualifiante
- ★ Découvrir le marché de l'emploi en vue d'affiner un projet professionnel réaliste

COÛTS:

- ★ Coûts: 4 ETP + budget sorties
- ★ Type de financement: *moyens propres – subside – **les deux** (Quelle source de financement ? Quelles conditions ont été imposées ?)*
Pour ce projet, le CPAS de la ville de Bruxelles reçoit une subvention du fonds européen d'asile, de migration et d'intégration (FAMI) de l'Union européenne. Cette subvention couvre 75 % des coûts de personnel. En outre, le SPP Intégration Sociale subventionne 15 % des frais de personnel, les 10 % restants étant pris en charge par le CPAS de la ville de Bruxelles.

ASPECTS PRATIQUES DU PROJET:

- ★ Nombre membres d'équipe: 4 ETP
- ★ Profils membre d'équipe :
 - Connaissance du cadre multiculturel et de l'assistance interculturelle
 - Connaissance de la méthodologie « le pouvoir d'agir »
 - Connaissance des dynamiques de groupe
 - Formation professionnelle : orientation sociale avec expérience de la multiculturalité et des événements de groupe
 - Connaissances de base sur la loi CPAS et la réglementation (+ sécurité sociale)
 - Formation formateur FLE ou Alpha (pour les formateurs de groupe)
- ★ Durée: 2 ans – 01/01/2020 – 31/12/2021
- ★ Lieu: bâtiment du département formation et emploi du CPAS de Bruxelles



Naar een geïntegreerd migratiebeleid,
dankzij het AMIF
Vers une politique de migration plus intégrée,
grâce au FAMI



POD | Maatschappelijke Integratie
SPP | Intégration Sociale

- ★ Matériel: Matériel de travail normal (bureau, ordinateur) + matériel spécifique pour les sessions de groupe (projecteur, plastifieuse, matériel de bricolage)

FACTEURS DE SUCCES CLES: *Qu'est-ce qui doit être présent pour une bonne mise en œuvre du projet? Quelles sont les exigences auxquelles le module doit répondre ?*

- ★ **La personne est le porteur de son projet.** Les formateurs et les assistants sociaux partent de l'individu et de ce qu'elle apporte. C'est pourquoi le lien de confiance entre le formateur et la personne est primordial.
- ★ **La synergie entre les participants** est essentiel au sein du projet. Il est favorable que personne se sente isolée dans son vécu. C'est justement la plus-value du travail collectif. Chacun est aussi libre de dire ou ne pas dire ce qu'il/elle vit, chacun est libre de déposer son histoire. Le groupe est là pour avancer ensemble, mais chacun doit se sentir bien avec le vécu qu'il amène.
- ★ Il est important de **rester centrer sur la personne**, son projet et sa finalité afin d'éviter l'échec. Pour tout public précarisée et migratoire une réévaluation perpétuel de la trajectoire de la personne face à son projet final est recommandée. Si nécessaire, il faut aussi travailler le rêve de la personne qui ne peut-être aboutit.

EVALUATION PARTICIPANTS : *Comment évalue-t-on le progrès des participants ?*

- 1) Evaluation de l'évolution de la personne pendant un entretien individuel avec l'assistant social du département de Formation chaque trimestre
- 2) Evaluation ad hoc par le formateur de groupe sur la base de retours de la personne (en groupe et en individuel).
- 3) Le formateur rédige un bilan socio-professionnel à la fin du parcours dans lequel il relaie le parcours de la personne au sein de projet, sa progression, sa régularité et ses freins. Il y propose également une poursuite ou réorientation.

EVALUATION MODULE: *Comment le module en lui-même est évalué ? Est-ce que les participants donnent un feedback ?*

A la fin de chaque atelier les participants remplissent une grille d'évaluation avec des smileys. Pour ces personnes, il n'est pas toujours facile de s'autoévaluer. C'est pourquoi les formateurs prennent aussi le temps de faire une évaluation en groupe ad hoc.

